



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 MARS 2014

Elus Présents : Jean-Yves BONNIEC, Alain BOSSARD, Pierre CANTONI, Denis DUSSART, Emmanuel HESRY, Luc JOURNAULT, Daniel ORIEUX, Jean-Marcel QUIBLIER, Josiane QUIRION, Dominique SALIOU, Virginie VENTROUX, Marcelle BONNIN-GUERIN

Invités Présents : Sébastien GESBERT (CD53), Patrice LEBRETON (CD49)

Absents Excusés : Marc HIROT, Francis SIMON (CTR)

Préambule

- Alain BOSSARD fait part :
 - o du constat d'un manque de bénévoles au sein du Comité Directeur - ce constat est aussi national et dans toutes les disciplines.
 - o de la démission de Jean Marcel QUIBLIER qui lui-même expliquera sa décision.
 - o de la démission d'Alain JALLADEAU par téléphone puis par courrier : pour contrainte professionnelle.
- Jean Marcel QUIBLIER explique sa démission : responsable de la formation durant 6 années, tâche intéressante, mais devant des soucis personnels de santé et familiaux, il préfère mettre un terme à son mandat qu'il tient à assumer jusqu'à l'examen final d'Entraîneur 1 du 05 Avril 2014. Il remercie les personnes qui ont travaillé à ses côtés.
- Accueil d'Emmanuel HESRY, nouvel élu au Comité Directeur.

Approbation du compte-rendu du CA du 14 décembre 2013

- Approbation à l'unanimité (voir publication sur le site).

Réunion du bureau restreint le 11 février 2014

- Compte-rendu, commentaires et approbation à l'unanimité (voir publication sur le site).

Compléments d'informations :

- Contact avec Luc PILLOT - Responsable SHN au STAPS. Il en ressort un manque d'interlocuteur Ligue au niveau Pôle.
- CNDS et SPORTEO 2014 : validé et transmis dans les temps impartis.
- De la réponse obtenue à la question que nous avons posée à la FFTA, il ressort :
 - o l'activité du Pôle s'exerce sous le contrôle de son responsable, en l'occurrence Francis Simon
 - o le règlement intérieur du Pôle (charte) stipule les préconisations en matière d'encadrement (lieux, transport, activités annexes à la pratique du TAA)
 - o les critères de remplacement en cas d'absence du responsable du Pôle sont précisés dans une décision actée, publiée, affichée.
 - o La charte du Pôle reprenait déjà en fait l'essentiel des points ci-dessus, en particulier en l'absence de Francis Simon il y est mentionné que les archers mineurs ne peuvent s'entraîner qu'en présence d'un majeur licencié FFTA.

- Ces éléments peuvent être extrapolés à la pratique en club :
 - l'activité de l'association s'exerce sous le contrôle de son président
 - le règlement intérieur stipule les préconisations en matière d'encadrement (lieux, transport, entraînement, séances libres, activités annexes à la pratique du TAA)
 - les critères d'encadrement (par exemple majeur licencié FFTA) sont précisés dans une décision actée, publiée, affichée.

Assemblée Générale

- AG 2014 :
 - remerciement au club de la Ferté-Bernard pour la qualité de son organisation.
 - malgré l'éloignement géographique, une participation intéressante des clubs.
 - Compte-rendu en ligne sur le site de la Ligue.
- AG 2015 :
 - Le Clubs d'Angers confirme sa candidature.
 - La commission communication fera une communication sur le site pour appel à candidature officielle avec un lien vers le Cahier des charges.

Le point du secrétaire général

- Licences 2014 : avec 4301 licenciés à cette date, la courbe des licences s'infléchit légèrement. Sauf surprise lors de la période des licences découvertes, nous serons en fin de saison à 95% du nombre de licenciés de la saison passée.
- Procédure de réception des candidatures et inscriptions par courriels : pour soulager le secrétariat et les Commissions de toutes les complications induites par l'usage des courriels, il est proposé que toute candidature à une élection ou toute inscription (stages, championnats, formations...) soumise à une date limite, devra désormais être confirmée par courrier, le cachet de la poste faisant foi. Approuvé à l'unanimité.

Le point du trésorier

Téléphonie Maison des Sports :

- Il a été décidé une mutualisation de la téléphonie pour l'ensemble de la Maison des Sports. Un investissement assez lourd réparti pour moitié à la Région et au Département et pour l'autre moitié à l'ensemble des disciplines sportives de la Maison des Sports. Les avantages seront une meilleure couverture WIFI, des lignes téléphoniques internes et un internet de meilleure qualité.
- Il faudra faire un courrier de résiliation auprès de notre opérateur.

Pôle Espoirs

- Evolution de la participation financière des familles du Pôle Espoirs :
 - Tarif saison 2013/2014 : 3 800 € à l'année (Crepes+Cens+restaurant) + 300 € à l'année pour une chambre individuelle.
 - Coût annuel réel : 6 072 € par archer (hébergement Creps 1 811 € + scolarité Cens 2 195 € + restaurant 2 066 €)
 - Reste en moyenne à charge pour la famille environ 150 € mensuel, avec les aides perçues des Conseil Général et Départemental.
 - Les tarifs pratiqués par ailleurs :
 - Pôle France : 4 100 € pour la saison 2014/2015.
 - Pôle Compiègne : 4 000 €.
 - Pôle Chatenay Malabry : 5 000 à 5 200 €.

- Il est donc proposé pour la rentrée de la saison 2014/2015 une augmentation du tarif à 4 100 € annuel + tarif chambre individuel. Approuvé à la majorité (12 pour et 2 abstentions).
- Clarification participation des archers du Pôle aux compétitions organisées : les années précédentes, sur décision de l'entraîneur du Pôle, les jeunes du Pôle ne participaient pas aux différents Championnats de Ligue. Dorénavant l'entraîneur du Pôle envisage cette participation, une décision qui reste bien entendu de sa prérogative. Ces participations aux Championnats de Ligue se font naturellement sous les couleurs de leurs clubs respectifs.
- La Ligue est conviée le 15 Avril à une réunion avec le DTN de la FFTA et le Directeur de la DRDJSC à propos de la charge de travail de Francis SIMON (CTR/CTN).
- L'intégration du pôle dans le futur Creps devrait être connue normalement d'ici le mois de Mai.

Commission PESR

- Accueil d'Emmanuel HESRY au sein de cette Commission et qui en est élu le nouveau responsable.
- PESR 2014 : pas de nouvelle intégration effective à l'issue de la saison salle.
Calendrier des compétitions à venir :
 - TNJ Quimperlé - 25/27 Avril. Il est demandé aux jeunes PESR de participer au FITA indoor de Niort fin Mars, ce qui leur donne chance d'aller à Quimperlé. La ligue prend en charge l'inscription qui est de 5 €.
 - TNJ Riom - 06/08 Juin.
 - TNJ Nice - 04/06 Juillet. Déplacement en avion. Les minimas pour ces qualifications seront relevés compte tenu du niveau attendu de cette compétition.
 - Semaine Jeunes à Vichy.
- Lisibilité budgets Pôle/PESR/familles : il est demandé plus de détail (Pôle - PESR - Commission arbitrage, etc...) dans la présentation des comptes de résultat et de budget prévisionnel à propos des lignes « Déplacements » et « Missions Réceptions », aux titres trop vagues et peut-être équivoques alors qu'elles totalisent un budget conséquent de 30.000,00 euros.
- Le Pôle et le PESR dans arc-paysdelaloire.fr : la Commission Communication réitère son invitation à toutes les Commissions à lui transmettre toutes les informations à mettre sur le site, nécessaires à une bonne communication.

Commission Communication

- Affichage sur le local du pôle : la réfection de l'équipement du Pôle terminée, il doit y être apposés les logos : REGION /DRJSCS/FFTA /LIGUE.
- Intervention d'une diététicienne pour le colloque de formation de la saison 2014/2015 : date à préciser pour inviter l'intervenante. Un goûter diététique a été proposé au Chpt Ligue Jeunes à Orvault : vif succès.
- Robin des Bois : la Ligue est sollicitée dans cette action de communication initiée par la FFTA, associée avec la comédie musicale Robin des Bois. Il s'agit de faire découvrir le tir à l'arc aux spectatrices et spectateurs du Zénith à Nantes. La Ligue sera présente lors des séances des 30 et 31 mai et 1, 6, 7 et 8 juin. Pour cela, il lui faut solliciter l'aide de sept bénévoles par spectacle :
 - quatre pour de l'initiation, diplômées E1 minimum.
 - deux pour aller chercher le public, juste besoin d'être licenciés et +16 ans.
 - Un pour remplir les statistiques, juste besoin d'être licencié et +16 ans.
 Tous les bénévoles, habillés avec les polos de l'évènement, pourront voir le spectacle. Une plus ample information et communication va être faite par le site de la Ligue.

- Retour Gîte au Championnat de Ligue à Evron : satisfaisant, tant pour l'hébergement que pour l'organisation. Une sollicitation des archers vis-à-vis de la Ligue à faire de même quand les Championnats de Ligue sont à d'autres extrémités de la Région.
- De nouveaux trophées pour la DRE ont été achetés. Aucun trophée ne sera remis pour la DR.

Commission Arbitrage

- Projet de bibliothèque numérique en ligne à accès réservés. Proposition de la Commission Arbitrage approuvée à l'unanimité.

Commission Labellisation

- Tous les clubs ont conservé leurs Labels.

Commission Formation

- Suite à la démission de Jean-Marcel Quiblier, cette Commission ne comporte plus d' élu. Un rapide tour de table n'a pas permis de pallier cette carence.
- La décision est toutefois prise de planifier les pré-requis E1 au 21 juin dans un lieu à définir selon l'origine géographique des candidats.

Commission Handisport

- Projet d'organisation d'un Championnat d'Europe Handisport à St Jean de Monts, en association avec Challans : avis défavorable à l'unanimité.

Commission Parcours

- Open de France de tir nature 2014 Gonfaron (83) : en attente de la disponibilité de l'équipe féminine.
- Stage de tir nature organisé par le CD72.
- Stage de tir campagne à Cholet et à le Luart.
- Stage de tir campagne pour les jeunes le 12 et 13 Avril avec Catherine Pellen.

Commission Cibles Anglaises

- Bilan du championnat de Ligue Salle jeunes : bien organisé et bonne ambiance. A l'avenir il faudra commencer les duels en quarts de finale pour les minimes garçons et autres catégories d'effectif conséquent. La nouvelle formule a rempli les objectifs de voir les scores de qualification revalorisés.
- Championnat de Ligue FITA, évolution du règlement :
 - o 2 tirs pour être qualifiable.
 - o Cut à 8.
 - o Duels adultes à partir des 16^{ème} de finale.

Proposition approuvée à l'unanimité.

- Désignation Représentant de Ligue aux compétitions régionales :
 - o DRE - Candé - 27 Avril : pas de représentant.
 - o DRE - Laval - 25 Mai : pas de représentant.
 - o Tir Campagne - Le May sur Evre - 1^{er} Juin : Denis DUSSART
 - o 3D - Bouloire - 15 Juin : Jean-Yves BONNIEC
 - o FITA - Cholet - Alain BOSSARD
 - o DRE - Pornic - 29 Juin : Dominique SALIOU (seulement l'après-midi)
 - o Fédéral - La Haye Fouassière - 08 Juin : Emmanuel HESRY
 - o Coupe de la Ligue - Angers - 22 Juin : Alain BOSSARD
 - o Beursault - La Flèche - 14 Sept : Daniel ORIEUX

Prochain Comité Directeur : Samedi 06 Septembre aux Ponts de Cé

Annexe : nouvel organigramme de la Ligue des Pays de la Loire



COMMISSION CIBLES ANGLAISES

Responsable : Dominique SALIOU
Josiane QUIRION (Calendrier et Records)

COMMISSION FORMATION

Responsable : à pourvoir
Francis SIMON (Cadre technique)
Catherine MIGNE (salariée de la Ligue)

COMMISSION PESR

(dont le Pôle Espoir)
Responsable : Emmanuel HESRY
Virginie VENTROUX
Francis SIMON (Cadre technique)
Catherine MIGNE (salariée de la Ligue)

MEDECIN DE LIGUE

Marc HIROT

COMMISSION PARCOURS

(Compétition, Formation, Développement)
Responsable : Daniel ORIEUX
Jean-Yves BONNIEC
Pierre CANTONI
Pascal LAPKINE (bénévole coopté)
Patrice LEBRETON (bénévole coopté)
Christophe ROBET (bénévole coopté)

COMMISSION HANDICAP

Responsable : Daniel ORIEUX
Catherine MIGNE (salariée de la Ligue)

COMMISSION ARBITRAGE

Responsable : Marcelle BONNIN-GUERIN

COMMISSION LABELLISATION

Responsable : Marcelle BONNIN-GUERIN

BUREAU

Président : Alain BOSSARD
Secrétaire Général : Luc JOURNAULT
Trésorier : Pierre CANTONI
Trésorière Adjointe : Dominique SALIOU

SECRETARIAT GENERAL

Secrétaire Général : Luc JOURNAULT
Agent administratif : Brigitte JAMBART

COMMISSION COMMUNICATION

Responsable : Denis DUSSART
Josiane QUIRION
Dominique SALIOU
Florian CAMBOT (bénévole coopté)
Alain MEYER (bénévole coopté)